



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2025

<u>Date de la convocation :</u> 4 juillet 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi neuf juillet à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 4 juillet 2025	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 15	<u>Etaient présents :</u> Karine KAUFFMANN, Bernard JUERY, Manuel LEON, Cécile CURIEL, Angéline MOYET, Geneviève PINÇON, Cécile BITOUN, Laurence LELARGE, Eric CHANTOT conseillers municipaux
	<u>Etaient absents :</u> Eric LAURENT (pouvoir donné à Karine KAUFFMANN) Apolline SCHRECK (pouvoir donné à Angéline MOYET) Philippe MARTINET (pouvoir donné à Bernard JUERY) Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Cécile CURIEL) Patrick FOURNIER (pouvoir donné à Cécile BITOUN) Carla FICUCIELLO (pouvoir donné à Eric CHANTOT)
	<u>Secrétaire de Séance :</u> Angéline MOYET

Délibération N° 2025-24

IV - DENOMINATION DU PARC DE LA MAIRIE

Exposé de Mme KAUFFMANN :

Cette année, nous célébrons le centenaire du décès d'Alexandrine Zola (1839-1925), épouse de l'auteur des romans Les Rougon-Macquart avec qui elle se marie en 1870. Les Zola acquièrent une propriété sur la commune en 1878 qu'ils agrandissent au gré des succès littéraires de l'écrivain. Alexandrine Zola, fleuriste de métier, porte une attention toute particulière à l'entretien du jardin.

Parfaite maîtresse de maison, elle est adoubée par les écrivains du fameux "groupe de Médan" lesquels intitulent leur recueil naturaliste, "Les soirées de Médan", sur proposition de Céard, en souvenir des bons moments passés dans sa demeure.

Elle est un soutien indéfectible de son époux, y compris dans la période difficile que constitue l'exil à Londres suite à la condamnation de l'auteur pour ses prises de position en faveur du capitaine Dreyfus.

En 1905, trois ans après le décès de son mari, elle lègue sa maison de Médan à l'Assistance Publique.

Alexandrine Zola est l'illustration parfaite de la formule souvent attribuée à Talleyrand « Derrière chaque grand homme se cache une femme ». C'est pourquoi il est proposé de mettre à l'honneur cette Médanaise méritante en dénommant le parc de la mairie : « Parc Alexandrine Zola ».

Délibération :

Le Conseil Municipal,

Mairie de Médan



Entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- D'ADOPTER la dénomination suivante pour le parc de la mairie « Parc Alexandrine Zola »,
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 09/07/2025



Le Maire,
Karine KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :
Dépôt en Sous-Préfecture le 10/07/2025
Et par publication le 10/07/2025

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Application agréée E-legalite.com
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

99_DE-078-217803840-20250709-2025_24-DE